

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 0 8 JAN, 2016 Dossier complet le

08 JAN. 2016

806 - 1973

1. Intitulé du projet

Défrichement de bois privés sur une surface de 1,6 ha dans le cadre d'un projet d'ouverture de carrière - lieu-dit Chalou - commune des RAIRIES (49430)

2.1 Personne physique Nom Prénom 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale SOCIETE DES CARRIERES DE SEICHES Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 6 6 7 1 1 8 0 3 3 5 0 0 0 3 2 Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	Défrichement d'une superficie de 1,6 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement de 1,6 ha, composé de 3 parties :

- 1 boisement de futaie de 0,8 hectare, quasiment exclusivement représenté par du chêne pédonculé
- 2 boisements de futaie avec taillis de 0,6 et 0,2 ha de chênaie acidiphile dominée par le chêne pédonculé

4.2 Objectifs du projet
L'objectif du défrichement est la création d'une carrière de granulats par la SOCIETE DES CARRIERES DE SEICHES
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation
 Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisés et arrachage de souches dès obtention de l'arrêté d'autorisation d'exploiter la carrière L'enlèvement des grumes se fera par camion grumier par le chemin dit de Durtal, au Nord du site, dont le gabarit est compatible avec la circulation des poids lourds. Les travaux de défrichement seront limités aux mois de septembre et d'octobre. Ils seront faits en deux phases : défrichement de la futaie dès la première année d'autorisation d'exploiter la carrière - défrichement des futaies/taillis dès la troisième année d'autorisation d'exploiter la carrière
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement ; la phase d'exploitation concernera la carrière à réaliser

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrati La décision de l'autorité administrati dossier(s) d'autorisation(s).	rative(s) d'autorisation le projet a ve de l'Etat compétente en m	1-t-il été ou se natière d'envi	ra-t-il soumis ? ironnement de	evra être joi	nte au(x)		
autorisation de défrichement							
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	d'autorisation ce formulaire est	rempli					
autorisation de défrichement							
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro		le l'opération -	préciser les uni	tés de mesure	utilisées		
	rs caractéristiques			Valeur			
Superficie défrichée Superficie du massif					1,6 ha		
oupernoie du massii					9,3 ha		
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>0</u> °1	2 '45 "W L	.at. <u>47</u> ° <u>39</u> ′	53."N_		
lieu-dit "Chalou"	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°:						
49430 LES RAIRIES	Point de départ :	_'" ь	at ° '	_"_			
	Point d'arrivée :	Long ° _	_'" ь	at ° '	_"_		
	Communes traversées :						
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?							
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	de d'impact ?	Ou	i No	n		
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	torisé ?						
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?					n		
Si oui, de quels projets se compose le							
Le défrichement est fonctionnell	ement lie a la realisation de	e la carrière					

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. \$	ensibil	me env	ironnementale de la zone d'implantation envisagée			
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?						
Usage actuel du sol : chênaie acidiphile						
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?			
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	d'approbation : - futaie (0,8 ha) : zone A (agricole) - espace boisé classé - futaies/taillis (0,8 ha) : zone N (naturelle)					
			ooisé classé (voir délibération du Conseil Municipal du 5 jointe en annexe)			
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non			
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée : Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact						
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?			
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	Oui					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de	Oui	Non				
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	Oui	Non				
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?	Oui	Non				

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	X		Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation du Val de Loir approuvé le 29/11/2005
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		FR5200649 : Vallée du Loir de Vaas à Bazouges (2,3 km à l'Est)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?	X		Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes (zone tampon à 25 km au Sud)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		x	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Voir expertise milieu naturel menée dans le cadre de l'étude d'impact du projet de carrière (en annexe)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Consommation de 1,6 hectares d'espaces boisés compensés notamment par une plantation de nouveaux espaces boisés au même endroit lors de la remise en état de la carrière
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	□ X	Bruit associé à l'abattage et au débardage des arbres Opérations de défrichement uniquement réalisées dans la période du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	des vibrations ?			

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	Les boisements affectés ne sont pas utilisés à proprement parler dans le cadre de la sylviculture

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :
- Elles sont bien entendu susceptibles d'être cumulées avec le projet de carrière. Cela est décrit dans l'étude d'impact relatif au projet de carrière - Pas d'autres projets connus
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Nous estimons que notre projet de défrichement devrait être dispensé d'une étude d'impact pour plusieurs raisons que nous développons en annexe.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	Х
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	х
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	х
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	Х
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- 6- délibération du Conseil Municipal du 27/04/2015 concernant la mise en compatibilité du PLU (partie 5.1)
- 7- expertise milieu naturel menée dans le cadre de l'étude d'impact du projet de carrière (partie 6.1)
- 8- arguments justifiant d'une dispense d'étude d'impact (partie 7)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

SEICHES-SUR-LE-LOIR le. 07/01/2016 Sté des Carrières de SEICHES

Signature

S.A.S au capital de 2 300 000 €uros ZILASUZEROLLE - BP 50005 49140 SEICHES-sur-le-LOIR Tél. bureaux: 02 41 76 18 86 Tél. carrières : 02 41 76 21 19 N° SIRET 667 180 335 00032 - Code NAF 0812Z Registre du Commerce de SAUMUR 71